

**Session Plénière du 15 octobre 2020**  
**Rapport N° 20.03.04 sur l'Accord COP**  
**Intervention de Stanislas de LA RUFFIE**

Monsieur le Président,

Vous nous soumettez un rapport de plus de 160 pages, relatif à l'adoption de l'accord COP.

Malgré les nombreux schémas fléchés et les codes couleurs sur papier recyclé, ce rapport reste indigeste.

Je mets au défi la plupart de nos collègues de m'expliquer en quelques mots le sens de ce texte et de cet accord.

Comment pouvez-vous être crédible et efficace face à l'urgence climatique que vous invoquez à toutes les pages, avec un texte si peu audible ?

D'ailleurs, vous reconnaissez expressément la *complexité de ce projet*, en invoquant la nécessité de constituer une « *gouvernance structurée avec des rôles clairement identifiés* ».

Dont acte, **un peu d'ordre et de clarté cela n'est pas inutile**

## **1°) Sur les instances de pilotage**

Il y a tout d'abord un comité de pilotage (une sorte d'exécutif « collégial »), composé :

- Du Conseil Régional (normal, à tout seigneur tout honneur)
- De l'ADEME, qui est un Etablissement Public Industriel et Commercial, sous tutelle de plusieurs Ministères
- De la Banque des territoires, qui dépend de la Caisse des dépôts (pas de difficultés)

ET PUIS, il y a

- **WWF France** : Fondation Internationale, prétendument indépendante.

Filiale de la fondation internationale, éponyme, basée en Suisse qui emploie 5200 personnes.

Cette branche française, a été épinglée en 2018, par Cour des Comptes, pour son opacité financière, et ses ainsi des imputations comptables.

Cette branche française, anciennement dirigée par Monsieur Pascal CANFIN (ex EELV, devenu LREM pour les dernières élections européennes), est désormais dirigée par Madame Véronique ANDRIEUX, issue du Club de Madrid qui regroupe 90 anciens chefs d'Etat et de gouvernement, de Bill Clinton à François Hollande.

Curieux pour une ONG

Nous doutons fortement de l'objectivité et de l'impartialité de cette organisation mondiale.

Vous comprendrez, qu'il n'est pas admissible que notre Conseil Régional fruit du suffrage universel, partage ce pouvoir de pilotage avec cette ONG internationale dont les intérêts sont nécessairement éloignés de ceux des habitants de notre Région.

Je passe sur le **Conseil Scientifique**, composé d'une cinquantaine d'experts, de chercheurs, dont **on ignore les modalités selon lesquelles ils seront recrutés.**



## **2°) Sur la participation Citoyenne**

Alors là, c'est la grande inconnue : **qui sont ces citoyens ?**

Ici aussi, on ignore précisément les règles et les modalités de sélection.

D'ailleurs vous l'admettez en précisant :

« *La démocratie participative est en constante évolution* » (C'est formidable, c'est comme les planètes **c'est la révolution permanente**)

Vous ajoutez : « C'est pourquoi les modalités de la participation citoyennes seront redéfinies à chaque cycle COP... »

Plus c'est flou, mieux ce sera, et plus on pourra inviter les petits copains dûment triés et sélectionnés !

Certes, vous évoquez quand même un « *échantillon représentatif de la population* ».

Mais, en réalité, il s'agit d'un micro-panel de 23 citoyens, où les jeunes de 16-20 ans sont « *particulièrement représentés* », c'est une plaisanterie !

Par ailleurs, il est précisé que les heureux élus viendront compléter des dispositifs existants :

- *les COPérateurs,*
- *les WAG,*
- *les défis de la transition,*
- *les CRJ,*
- *les porte-voix,*
- *les activateurs,*
- *les « Oxygène »...*

J'en passe et des meilleurs !!!



### **3°) Sur les autres Assemblées régionales déjà existantes.**

Enfin, parce que vous ne pouvez évidemment les ignorer, vous évoquez en dernier lieu, **les structures déjà existantes**, qui auraient **pu largement se suffire à elles même** :

- L'Assemblée Régionale pour le Climat et la Transition Energétique (ACTE), créée en 2019, qui associe l'ADEME et l'Etat,
- Le CESER, et les Conseils de Développements (qui font peu ou prou au niveau intercommunal)



## **Conclusion**

### **LE COUT DE CETTE ACCORD COP ?**

On ne le saura vraiment jamais..., !

### **ET POUR QUEL RESULTAT ?**

Ceux-ci semblent bien maigres, compte tenu de l'énergie déployée et des moyens utilisés.

Il est difficile de connaître précisément l'écho que peut avoir cette COP Régionale auprès de nos concitoyens

#### **Depuis 1 ans :**

- Il y aurait eu 171 évènements COP réunissant 5.000 personnes, soit une moyenne d'environ 29 personnes par évènements, sans déduire les professionnels de la réunionite qui assistent à tous les évènements... !
- Le site internet recenserait 12.778 utilisateurs uniques, avec un taux de rebond de 53 %, ainsi seulement une minorité (47 %) auraient consulté plusieurs pages du sites... !

Ce chiffre semble bien médiocre.

- Enfin, 342 abonnés seulement au compte twitter de la CopCVL, tout cela est bien dérisoire... !

**Sincèrement, il est grand temps de passer à autre chose !**

